



HABILITATION ELECTRIQUE B0-H0v-B2V- BC-BR / Recyclage HAB ELEC B2v-BC-BR / RECY



Article R4544-10 : Un travailleur est habilité. L'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité.

OBJECTIFS :

- Maintenir et actualiser les compétences en sécurité nécessaires au personnel amenée à effectuer des manœuvres au voisinage de pièces nues sous tension, assurer sa propre sécurité et celle du personnel placé sous ses ordres, effectuer la consignation. Assurer : les dépannages, connexions électriques, essais et mesurages sur un réseau électrique de basse tension.

PUBLIC VISÉ :

- Toutes personnes devant réaliser des interventions d'entretien et de dépannage sur des installations électriques en basse tension, devant réaliser la consignation pour travaux sur des installations électriques basse tension et ayant déjà reçu une formation il y a 3 ans ou plus.

EFFECTIF :

De 4 à 10 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI :

- Evaluations théorique et pratique.
- Attestation de fin de formation.

TARIFS :

660,00 € par participant

Pour un tarif en intra, nous contacter

PRÉREQUIS :

- Avoir effectué la formation initiale B0-H0-B2v-BC-BR.

DURÉE :

10,50 heures, soit 2 jours

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

- Remise d'un livret.

ACCES HANDICAPÉS :

Oui

PROCHAINE(S) SESSION(S) :

Pour connaître les prochaines dates, veuillez nous contacter au 41.02.10 ou à contact@afc-spm.com

DESCRIPTION :

- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.).
- Les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique.
- Les équipements de protection collective.
- Les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
- Les opérations de la consignation et les documents associés.
- Les documents applicables dans le cadre des opérations.
- Les mesures de prévention à observer lors d'une opération.
- Les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- La conduite à tenir en cas d'incendie.

EVALUATION

- Evaluations théorique et pratique.
- Attestation de fin de formation.